



DEC 3

Réf N° DEC3/XIII/21/160

Affaire suivie par : Virginie PACALIN

Tél : 04 76 74 72 34

Mél : virginie.pacalin@ac-grenoble.fr

Rectorat de Grenoble

7, place Bir-Hakeim CS 81065

38021 Grenoble Cedex 1

ARRETE

N° DEC3/XIII/21/160 du 26 avril 2021

Arrêté portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Préparateur-trice en sciences de la vie et de la terre, session 2021, dans l'académie de GRENOBLE.

- Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;
- Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;
- Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;
- Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;
- Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;
- Vu l'arrêté du 31 mars 2021 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de GRENOBLE, au titre de l'année 2021 ;

Article 1 : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Préparateur-trice en sciences de la vie et de la terre, au titre de l'année 2021, dans l'académie de GRENOBLE :

M.	CICCARONE Jean-Christophe	LG Emile Loubet – Valence Professeur agrégé de classe exceptionnelle	Président de jury
----	---------------------------	--	-------------------

Mme	POLO Christine	LPO du Grésivaudan – Meylan Professeure certifiée de classe exceptionnelle	Vice-Présidente de jury
M.	SCARAMOZZINO Natale Noël	CNRS – Saint-Martin-d'Hères Ingénieur d'études de classe normale	Expert
Mme	CORNILLON Isabelle	LPO François-Jean ARMORIN – CREST Professeure certifiée hors classe	Suppléante

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée

Article 3 : Le jury des épreuves d'admissibilité se réunira au Tremble de Gières le vendredi 11 juin 2021.

Article 4 : Le jury des épreuves d'admission se réunira au Tremble de Gières le jeudi 8 juillet 2021.

Article 5 : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Pour la rectrice et par délégation,
la secrétaire générale adjointe,

Céline HAGOPIAN